ENFIP la cgt FINANCES PUBLIQUES

Montreuil le 24/01/2019

COMPTE RENDU DES ÉLUS DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES

1ER CONSEIL DE PROMOTION
des contrôleurs stagiaires 2018/2019

Après lecture des déclarations liminaires des différentes organisations syndicales, les points à l'ordre du jour ont été abordés et l'administration a répondu aux représentants des stagiaires.

» Sur la durée de cette instance tenue sur une demie-journée :

L'administration estime que le temps imparti suffit sauf à démontrer le contraire.

Pour la CGT, la durée de cette instance et le temps de préparation équivalent mériterait une journée entière afin de **balayer la totalité des sujets soulevés par les stagiaires et ne devrait pas se limiter aux thèmes évoqués dans les documents préparatoires**. De même cette instance devrait comme elle l'a été par le passé, **être une véritable instance décisionnaire** et non une simple chambre d'enregistrement des décisions prises de façon unilatérale par l'administration.

» Sur les questions indemnitaires :

L'administration reconnaît que suite à la mise en place de Sirhius pour la première année, des soucis non maîtrisés sont apparus et qu'il aurait été nécessaire de mieux communiquer sur le sujet.

Toutefois l'ensemble des problèmes avérés ont été pris en compte.

L'administration a garanti que toutes les régularisations seraient effectives sur la paie de décembre.

Des collègues du service RH de Clermont-Ferrand ont renoncé à poser des congés en fin de mois d'octobre afin de garantir une régularisation totale sur la paie de décembre.

Pour le directeur du Pôle Formation, il n'y a pas de manque de considération à l'égard des stagiaires. Des excuses ont été faites à leurs représentants pour les réponses inadmissibles faites lors de la remontée des problèmes sur les paie.

L'administration a tenu à préciser que suite à l'apparition de soucis techniques (disparition de stagiaires sur Sirhius, puis réapparition !), la DG a été informée, mais à ce jour le bureau RH2A n'a pu identifier le problème.

Sur le manque de réactivité des réponses aux stagiaires sur la question des demandes d'acomptes sur salaires au vu des erreurs manifestes sur la paie d'octobre, l'administration qui ne connaît pas les reclassements à venir n'a pas souhaité répondre favorablement aux demandes.

Pour la CGT il aurait été simple de prendre l'échelon le plus bas (339) afin d'accorder ces acomptes puis de régulariser sur la paie suivante après reclassement. Ainsi le différentiel aurait été limité.

Concernant les indemnités de stage insuffisantes dans le cadre de la double résidence, l'administration s'engage à le faire remonter à la centrale.

COMPTE RENDU DU 1ER CONSEIL DE PROMOTION DU 11/12/2018

Pour la CGT il est inadmissible que les stagiaires lauréats d'un concours en soient de leur poche pour être formés.

⏩ Sur la qualité des logements :

Les directeurs des établissement font tout leur possible pour trouver les solutions des plus optimales et loger au mieux les stagiaires.

Sur les problématiques qualitatives soulevées par un certain nombre de représentants, l'ENFiP considère qu'il s'agit de problèmes à la marge mais que dans l'ensemble les stagiaires sont satisfaits.

⏩ Sur la question de la restauration

Clermont-Ferrand : la restauration est gérée par des associations de droit privé qui fixent leur tarification.

Au vu de la piètre qualité et de l'éloignement de cette cantine, **la CGT** a demandé qu'une convention soit passée entre l'ENFiP et la Poste (qui bénéficie d'un restaurant d'entreprise à proximité).

Pour la direction de l'ENFiP Clermont, la cantine des Gourlettes est l'endroit qui doit être privilégié par les stagiaires. Aucun commentaire sur la piètre qualité de ce service de restauration.

Quant à la possibilité de mettre à la disposition des stagiaires un lieu de convivialité à l'école pour leur permettre de déjeuner sur place, cela, pour des questions « logistiques et d'hygiène », n'est pas envisageable.

La direction de l'école de Clermont souhaite soutenir l'ARENFiP (association gérant les logements et la restauration) et refuse de changer sa position en donnant plus de possibilités aux stagiaires en matière de restauration.

En clair revoyez votre copie, rien ne changera à Clermont-Ferrand.

Et à la Direction du pôle formation de préciser sur la question de la prise en charge totale du logement et de la restauration que « ce n'est pas le club Méditerranée.».

➲ Stage de découverte et d'application :

Pour la CGT, déposer une demande de stage pour un stage découverte de 5 jours ne peut être rédigée de la même façon qu'une demande pour un stage de 5 mois.

Pour la direction de l'ENFiP, les directions qui accueillent des stagiaires sur 5 jours souhaitent les revoir lors du stage d'application.

Tout d'abord parce que les directions concernées ne souhaitent pas accueillir des « touristes pour 5 jours », mais surtout parce que ces mêmes directions espère un retour sur investissement après leur avoir consacré 5 jours !!

La direction a rappelé qu'elle avait répondu aux demandes des stagiaires des années précédentes qui souhaitait avoir connaissance de leur lieu de stage plus tôt dans l'année, en liant géographiquement les deux stages.

Pour la CGT, cette justification n'est pas recevable, il aurait été possible de maintenir l'indépendance géographique des deux stages si les personnels administratifs étaient assez nombreux pour traiter cette demande plus complexe.

Les stagiaires ne doivent pas être considérés comme de la main d'œuvre bon marché mais bien des apprenants en stage pratique, qui devront apprendre les gestes métier sur une période de quelques mois avant de prendre leur poste.

Pour la CGT il est urgent que se stage reprenne ses lettres de noblesse !

Quant aux difficultés rencontrées par des stagiaires pour déposer tout simplement leur demande de vœux de lieux de stage, « Bah, il y a des bugs, des soucis techniques, qu'il n'a pas été possible d'anticiper ».

Ah encore un coup de Sirhius !!!

Pour les clermontois, le traitement anarchique des demandes de stage en particulier pour les chargés de famille étant prioritaire sur Clermont, il a été mis en évidence que l'arrogance de la personne qui a géré les affectations était à déplorer.

Sur le stage pratique, **la CGT** revendique le droit des stagiaires à effectuer leur stage sur un panel plus large de services et non uniquement sur des gros services de gestion pour n'être que de la main d'œuvre supplémentaire bon marché.

➲ Sur les Plannings et les @-formation

Les stagiaires de Lyon reçoivent bien en avance leurs planning. **Les élus CGT** demandent que cette manière de faire soit généralisée à toutes les écoles.

COMPTE RENDU DU 1ER CONSEIL DE PROMOTION DU 11/12/2018

Pour la direction de Noisy, il n'y a pas de visibilité au delà de 3 semaines.

Toutefois la CGT exige surtout que le format de la semaine soit connue en amont (1/2 journées libérées ou pas) afin de permettre en particulier à celles et ceux qui ont des temps de transports longs, avec réservations, de pouvoir anticiper.

Sur le caractère obligatoire de la e-formation sur Noisy, il est vrai qu'avoir communiqué au dernier moment cette information a été extrêmement maladroite.

Pour la CGT se servir du dialogue social pour justifier d'avoir rendu obligatoire ces E-formation est inadmissible. Encadrer les HMI par de véritables séances de reformulation, tel est l'engagement pris par le passé par les précédents directeurs du Pôle Formation, il doit être respecté.

Quant à la qualité de ces dernières, elles sont inadaptées, trop longues pour des séances qui ne nécessitent pas de multiples redites et non adaptées pour des cours denses (Fiscalité des Entreprises).

S'il doit être maintenu ce système de E-formation, il conviendrait pour des cours peu denses tel le développement durable et certains fondamentaux

Dommage que les problèmes techniques rencontrés une fois de plus cette années soient récurrents et aient déjà fait l'objet de nombreuses critiques les années passées.

Pour la CGT ces @-formations ne doivent pas être la norme, mais bien l'exception et doivent impérativement être accompagnées de reformulation avec un chargé d'enseignement.

La CGT a réitéré sa demande, comme chaque année, de libérer 3 demi-journées par semaine, dont le lundi matin. L'administration rappelle qu'elle ne veut pas faire de semaines « à trous ». La réorganisation des semaines avec des cours plus sécables afin de pouvoir libérer des demi-journées n'est absolument pas envisagée.

➲ Sur la mise en place d'une base école :

Des bases écoles devraient voir le jour prochainement et permettre aux stagiaires d'accéder aux applications majeures de leur dominante.

Pour la CGT qui réclame l'accès à une base école de qualité depuis plusieurs années, il est urgent que ce dispositif se mette en place et se félicite d'avoir été entendue.

➲ Sur l'oral collectif

L'administration a réaffirmé ses attentes sur l'oral collectif, à savoir :

- le travail en équipe,
- la structuration de la préparation.

Elle réaffirme que dans l'ensemble les notes qui sont encadrées et communes aux groupes sont correctes, qu'il est donc nécessaire d'adapter son investissement à l'enjeu de cette épreuve.

La CGT insiste sur la qualité et le côté constructif du débriefing fait à l'issue de l'oral collectif afin que les stagiaires connaissent leurs forces et faiblesses. De nombreuses incompréhensions nous ont été signalées dans les promotions précédentes.

➲ Sur l'EA 1

Certains stagiaires se posaient la question sur l'égalité de notation. L'administration rappelle que la notation est très encadrée et un chargé d'enseignement nous rappelle :

- ➲ qu'après correction (sans annotations) d'environ un tiers des copies, une première réunion est organisée par établissement afin d'harmoniser les barèmes ;
- ➲ une commission d'harmonisation est ensuite réunie pour globaliser les retours dans tous les établissements ;
- ➲ les consignes sont finalement données à tous les correcteurs.

Le chargé d'enseignement signale que les notes inférieures à 10 font l'objet d'une relecture afin d'enrichir les annotations pour aider les stagiaires.

➲ Sur la note de participation

L'administration affirme que le dispositif est « clair ». Tous les enseignants ayant eu « suffisamment » de séances avec les stagiaires, ainsi que le personnel administratif, attribuent une note de comportement général, et ce, en carrière, puis en dominante.

Cette note peut, au final, être modifié par le chef d'établissement.

Pour la CGT, la NAP a un caractère subjectif et est importante dans la validation de la scolarité, et ne peut faire l'objet d'un recours. La CGT a toujours demandé la suppression de cette dernière.

☛ Suite

Déclaration liminaire des élus de la CGT Finances Publiques

Cette année encore le premier Conseil de Promotion de l'année se déroule dans un contexte de restrictions budgétaires et d'austérité.

Chaque jour des citoyens peinent avec un quotidien emprunt de désarrois et de difficultés.

Aujourd'hui, les salariées, les retraités, les privés d'emplois se mobilisent pour avoir les moyens de vivre dignement.

Pour la CGT il n'est pas concevable de se contenter de « mesurettes », mais bien nécessaire de prendre en compte la souffrance de ces citoyens, d'entendre leurs revendications et de mettre en œuvre de véritables changements .

Nous ne demandons pas la charité nous exigeons la justice sociale et fiscale !

C'est pourquoi la CGT appelle les salariés à se mobiliser le 14 décembre prochain.

Et qu'en est-il de la DGFiP ?

Le mépris toujours et encore à l'égard de ses agents.

Il n'y a qu'à écouter les annonces de Gérald DARMANIN.

Avec la mise en place d'accueils sur rendez-vous dans les Centre des Finances Publiques, de 400 points de contact supplémentaires dans des maisons de services publics ou par le biais des bus itinérants dans nos campagnes éloignées... les agents de la DGFiP deviendraient alors des pions de cette nouvelle politique.

Pour la CGT, la vraie question est, de savoir quels agents occuperaient ces fonctions ? Des agents fantômes, les mêmes qui occupent actuellement les chaises vides.

Et cet état de fait ne va pas s'améliorer ; le PLF 2019 annonce 2090 suppressions d'emplois et un pas de plus vers la destruction de la DGFiP…

Il est vrai que la suppression de la TH et la mise en place du PAS semblent être le remède à tous les maux et en particulier aux suppressions d'emplois.

Pourtant, le recours à des contractuels et la demande faite aux chefs de services de limiter les droits à congés entre janvier et février 2019 dans les services en charge du PAS montrent bien à quel point ces réformes ont un véritable impact sur les effectifs.

Pour la CGT finances Publiques la purge avérée des ces 10 dernières années dans nos rangs, ne permettra pas aux agents d'assurer ces permanences régulières.

Et que dire de l'étude relative à la restructuration sur la DRFiP du Nord prévoyant la fermeture de 42 trésoreries et engendrerait la suppression de 400 emplois ... Qu'adviendrait-il de ces collègues de moins en moins protégés par les nouvelles règles de gestion ?

Notamment une affectation au département, avec toutes les conséquences familiales et financières qui en découlent. Et finalement, le sentiment d'être décidément qu'un pion au service de l'administration.

Comment ne pas parler de ce que vivent les inspecteurs stagiaires et de cette nouvelle formation au rabais qui demain s'appliquera aux contrôleurs.

Parlons dès à présent de l'objet de notre présence ici aujourd'hui.

Tout d'abord, rappelons que les élus CGT de la précédente scolarité n'ont eu de cesse de dénoncer la tenue de cette instance sur une seule demi-journée.

L'attitude de l'ENFiP est bien à l'image de la DG au niveau du dialogue social.

Toutefois, nous allons essayer de parler de cette scolarité en un temps record.

Concernant la mise à disposition d'un logement et d'un service de restauration, les retours des stagiaires semblent satisfaisants dans l'ensemble, mais des difficultés subsistent

›› SUR LA RESTAURATION :

Pour Clermont-Ferrand, l'absence de cantine ou de salle de pause où déjeuner sur site, une restauration éloignée aux Gourlettes et dont la qualité laisse à désirer ;

Pourquoi ne pas envisager une convention avec la cantine de la Poste ?

Pour Lyon, pas d'espace pour déjeuner hors de la cantine, un temps d'attente trop long et des couverts sales.

›› SUR L'HÉBERGEMENT ET LES TEMPS DE TRANSPORT

Les temps de trajets pour les stagiaires de Noisy et pour ceux de Lyon qui résident à Gestetud sont trop longs.

De plus, les établissements ne disposent ni de garage à vélos ni de casiers suffisamment grands pour poser un casque par exemple.

Les indemnités de stage ne permettent pas de couvrir les frais de transport et de double résidence.

D'autant plus quand les payes ne sont pas correctement établies.

Certains stagiaires ont été confrontés à de graves difficultés financières sans même une réponse des RH à leur demande d'acomptes.

La régularisation opérée en Novembre ne concerne toujours

Déclaration liminaire des élus de la CGT Finances Publiques

pas l'ensemble des stagiaires et ce malgré l'engagement pris par la DG; avec la mise en place du PAS au 1er janvier, pouvez-vous garantir que tout rentrera dans l'ordre d'ici là ?

Les stagiaires ont le sentiment d'être lésés.

›› SUR LES PLANNINGS

A l'instar des pratiques de diffusion des plannings à Lyon, la CGT demande une diffusion bien en amont des plannings dans l'ensemble des écoles. Une fois de plus, il s'agit d'une redite, les élus CGT portant depuis les premières scolarités fusionnées cette revendication.

Par ailleurs, les stagiaires subissent des journées vides avec 1h30 de cours et 4h de trajets pour certains. Qu'en est-il du développement durable ?

›› SUR LES @-FORMATIONS

Encore une fois cette année, le choix des @-formations n'est pas adapté :

concrètement un cours présentant les bases de la fiscalité des entreprises se retrouve en e-formation alors qu'il aurait mérité une, voire deux séances en présentiel.

A l'inverse, ce format aurait convenu pour des cours de fondamentaux tels que le développement durable ou un cours de recherche documentaire redondant.

La @-formation ne peut être qu'un complément aux cours et ne peut tous les remplacer.

De nombreux bugs informatiques ont été relevés.

Par ailleurs, les e-formations n'ont pas vocation à être rendus présentiels pour éviter à l'Enfip de respecter ses engagements de placer les HMI au milieu de journées complètes de cours.

›› SUR LES COURS

Volume horaire inadapté pour certaines séances : trop dense ou à l'inverse trop délayé pour d'autres.

Caractère trop théorique et manque cruel d'utilisation des applications informatiques.

La CGT a toujours revendiqué une formation au plus proche de la réalité du terrain.

Les critères motivant la note de participation restent encore très opaques.

L'intervention relative aux écrits à Noisy a pris tellement de temps qu'elle a empiété sur la partie la plus intéressante pour les stagiaires autrement dit les oraux et la note de participation.

De même, la notation des écrits n'est pas transparente et semble soulever un problème d'équité.

Les sujets choisis pour les oraux collectifs suscitent globalement peu d'intérêt parmi les stagiaires qui souhaiteraient des thèmes plus en rapport avec la pratique d'un futur métier.

Et pourquoi pas plus d'oraux collectifs du tout, le mois de décembre étant très chargé, suite de la 1ère évaluation des acquis, nouveaux cours, approche des demandes d'affectations…

Les stagiaires sont particulièrement stressés et fatigués.

›› SUR LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN

Le même jour **à des horaires décalés,** difficultés d'organisation et de concentration, ces cours ne correspondent pas toujours aux attentes des stagiaires (cours de reformulation magistrale sans prise en compte des difficultés de chacun).

Par contre, il est très bien que ces cours soient dispensés par un autre chargé d'enseignement que celui que les CS ont d'habitude en cours.

›› LES STAGES :

Même s'il a permis à certains de confirmer leur choix de dominante, beaucoup de stagiaires restent sur leur faim : des services peu préparés à leur accueil, des présentations magistrales (surtout à Paris).

Pour y remédier, la CGT demande la possibilité de choisir le lieu de stage de découverte indépendamment de celui du stage pratique.

Permettre lors des stages un accès à des services plus spécifiques tels que le cadastre, l'enregistrement, le PCE … Et ne pas seulement être des renforts pour palier au manque d'effectifs.

Une fois de plus nous sommes réunis en Conseil de Promotion, instance « Ad Hoc » qui a vocation à discuter de cette scolarité, d'écouter les stagiaires afin d'améliorer les scolarités futures.

Force est de constater qu'être écouté ne vaut pas être entendu. Pour preuve de nombreux points sont abordés chaque année depuis que le Conseil de Promotion existe.

Les élus CGT Finances Publiques

Camille SITTER, Edith GUENAULT, Stéphane POIVRE, Marion ZIMBLER, Marie-Alice BOURRIER (experte)